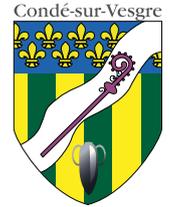


JANVIER 2023

FLASH INFOS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE



Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75

Horaires d'ouverture mairie:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

Permanence des adjoints : sur rendez-vous

Horaires agence communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h00 - 17h30

Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Madame le Maire, le Conseil municipal et le Personnel Communal seront heureux de vous accueillir pour la cérémonie des vœux le **samedi 14 janvier 2023 à 11 heures** à la Salle Polyvalente Intercommunale ABC 3 rue des Brières à Condé.

Cette cérémonie sera l'occasion d'échanger sur la vie de la commune et les projets en cours ou à venir autour d'un apéritif convivial.



COLLECTE DES DÉCHETS

Changement des jours de collecte à partir du 1er janvier 2023

Le SIEED nous informe que les jours de collectes seront modifiés comme suit :

Pour les bacs ordures ménagères (bacs verts) et bacs emballages (bacs jaunes) la collecte aura lieu le **lundi matin**.

Pour les déchets végétaux (bacs marrons) la collecte aura lieu le **mardi après-midi**.

Les sacs ne seront plus ramassés, il sera toujours possible de déposer également des fagots (5 maximum par foyer, branches de 1.50 m, diamètre 5 cm maximum).



Date de reprise de collecte des déchets végétaux : **le mardi 4 avril**.

Fin de la collecte le **mardi 12 décembre**.

Pour les mois de juillet et août, dates de collectes : 4 et 18 juillet et 1er et 15 août.

Ce qui ne change pas : merci de sortir vos bacs la veille des collectes et de les rentrer rapidement.

DÉCHÈTERIES DU SIEED

Horaires spécifiques pour les professionnels à consulter sur sieed.fr

Pour les particuliers :

Boutigny Prouais : <i>Lieu dit les Joncs</i>	les mardi, vendredi, samedi 10 h/12 h30 et 13 h30/17 h le dimanche 9 h/13 h
Garancières : <i>29 bis rue de la gare</i>	les mardi, vendredi, samedi 10 h/12 h30 et 13 h30/17 h le dimanche 9 h/13 h
Houdan : <i>Route d'Anet</i>	les lundi, vendredi, samedi 10 h/12 h30 et 13 h30/17 h le dimanche 9 h/13 h
Le Mesnil-Saint-Denis : <i>Avenue du Mal Joffre</i>	les lundi, vendredi, samedi 10 h/12 h30 et 13 h30/17 h
Méré : <i>Route de la Bardelle</i>	les lundi, vendredi, samedi 10 h/12 h30 et 13 h30/17 h le dimanche 9 h/13 h

Les encombrants : uniquement sur rendez-vous

- ✓ Soit par téléphone au 01 34 86 65 49, choix 2 ;
- ✓ Soit en ligne sur sieed.fr, espace particulier, muni de vos identifiants. En cas de perte ou d'oubli, vous pouvez écrire au SIEED sur contact@sieed.fr

Comment ça marche ? 2 passages par an, volume maximum 6 m3 par an par foyer.

Et comme avant, les déchets doivent être sortis la veille du rendez-vous, en respectant la liste donnée lors de la prise du rendez-vous.